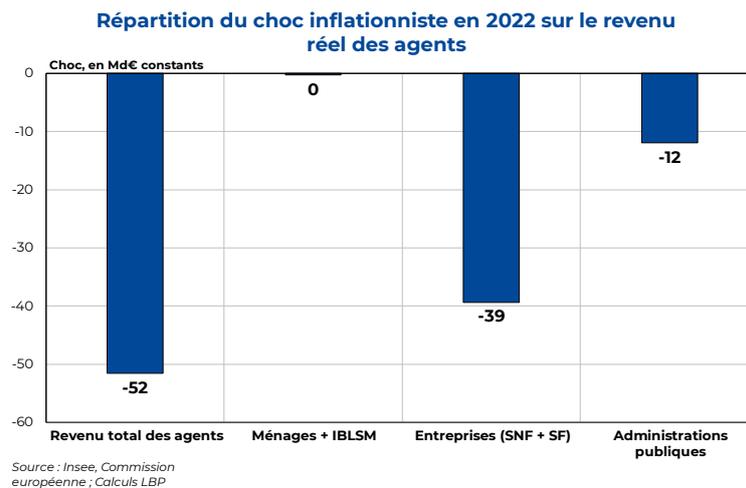


2 mai 2023

Comment se sont réparties les pertes face au choc inflationniste en 2022 ?



- **L'envolée des prix des énergies et des matières premières à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine a généré une importante perte de revenu de la nation, qui doit en partie les importer. Cette perte est estimée à 75 Md d'euros sur 2022, soit 2,8 pts de PIB.**
- **Le choc de prix sur les intrants a été transmis par les entreprises dans les prix de vente. Cependant, cette hausse ne fut pas suffisante pour couvrir l'impact de ce choc sur les excédents bruts d'exploitation des entreprises exprimées en termes réels, qui évoluent 2,9 pts en 2022 en dessous des attentes d'avant crise.**
- **Malgré une forte hausse des prix à la consommation, le revenu réel des ménages a pu être préservé. L'intervention de l'état via le bouclier ainsi que le dynamisme des salaires et de l'emploi ont joué un rôle crucial dans la préservation du revenu réel des ménages. En revanche, les mesures directes de soutien au pouvoir d'achat ont été compensées par l'élargissement des assiettes fiscales.**
- **L'évolution des revenus réels cache en réalité de grandes disparités pour les entreprises selon les secteurs et, dans une moindre mesure, entre les ménages. Ainsi, suivant les secteurs, les entreprises ont réduit leur marge ou au contraire ont largement répercuté la hausse des coûts dans leurs prix de vente, dégagant ainsi un important excédent. L'évolution du salaire réel a été aussi hétérogène selon les ménages.**
- **La répartition de cette perte – calculée par rapport à un scénario contrefactuel de référence – est au total très inégale. Le revenu réel de l'ensemble des ménages (qui reflète tout de même des situations différentes entre eux) est préservé, soutenu par les mesures de soutien et bénéficiant d'un emploi et de salaire dynamiques. Les entreprises, en dépit du passage des coûts dans les prix, voient leurs revenus en termes réels reculer et portent ainsi une grande partie de la perte totale (76 %). Enfin, les finances publiques ont absorbé une partie du choc, à hauteur de 23 %.**

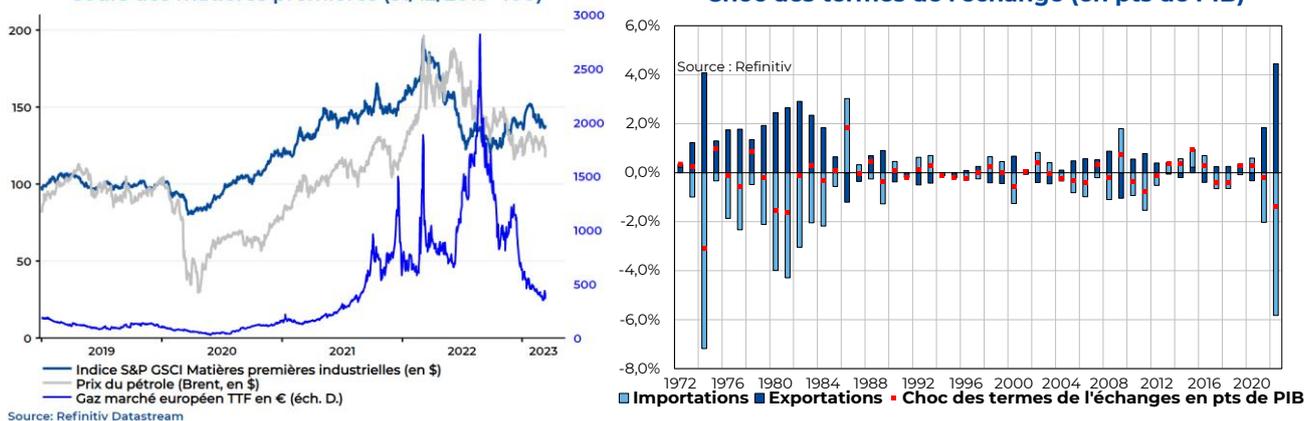
Corentin Ponton et Maël Blanchet

Face au choc des prix des matières premières et des énergies, la France a connu en 2022 une importante perte de revenu pour l'économie (autour de 75 Md€). La répartition de cette perte apparaît toutefois hétérogène, que ce soit entre types d'agents dans l'économie (entreprises, ménages, Etat) mais également au sein d'une même catégorie d'agent (selon le secteur d'activité, le niveau de revenu notamment).

- ❖ **L'envolée des prix des énergies et de certains métaux à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine a généré une importante perte de revenu de la nation, qui doit les importer. Cette perte est estimée à 75 Md d'euros, soit 2,8 pts de PIB.**

La hausse des prix de l'énergie et de certains métaux en 2022 (cf. graphique 1), pour la grande majorité importée dans l'économie française (notamment le pétrole, le gaz et les métaux), s'est accompagnée d'une nette dégradation des termes de l'échange¹ en 2022 (-3,2 %). Cela a eu pour conséquence de réduire le revenu réel de l'économie ou autrement dit son pouvoir d'achat. **Ce choc des termes de l'échange équivaut à une perte en pts de PIB estimé à -1,4 % sur l'année 2022 (cf. graphique 2).** A titre de comparaison, le choc pour la France était de -3,1 points de pourcentage du PIB lors du premier choc pétrolier de 1974 et quasi-équivalent lors du deuxième choc de 1980 (-1,5 pt de PIB, mais qui se prolonge par un nouveau choc équivalent en 1981).

Graphiques 1 et 2 : Prix des matières premières et déficits commerciaux sectoriels en France.
Cours des matières premières (31/12/2019=100) Choc des termes de l'échange (en pts de PIB)



Afin de bien identifier les effets de ce choc de prix des intrants, nous pouvons comparer les évolutions observées aux attentes qui étaient faites juste avant le choc. L'écart entre les 2 situations permet ainsi d'identifier les effets de ce choc. Pour ce faire, nous comparons l'année 2022 à celle prévue dans les prévisions de fin d'année 2021 de la Commission européenne² (cf. graphique 3).

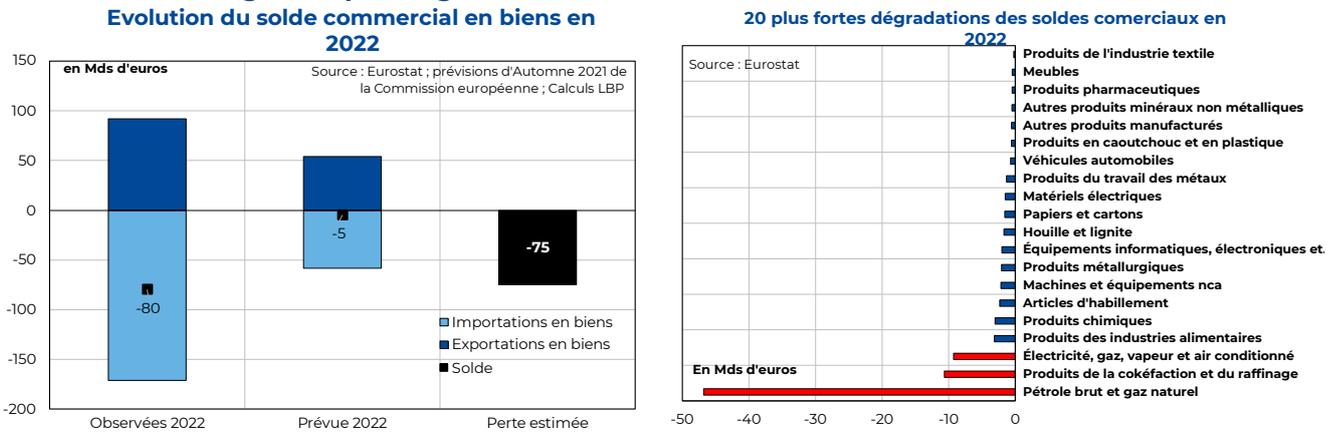
Ce choc sur les prix de l'énergie et des matières première a provoqué **une dégradation de la balance commerciale (pour laquelle les effets volumes se conjuguent avec les effets prix) en 2022 que nous pouvons estimer à hauteur de 75 Md d'euros par rapport à notre contrefactuel (cf. graphique 3). Une perte de revenus pour l'économie qui équivaut à environ 2,8 pts de PIB.** Cette dégradation provient sans surprise de la nette hausse de la facture énergétique pour environ 59 Mds d'euros, dont près de la moitié imputable à la dégradation du solde du gaz (naturel et liquéfié), un

¹ Les termes à l'échange correspondent au ratio du prix des exportations au prix des importations. Ainsi, une plus forte progression du prix des importations par rapport au prix des exportations induit une dégradation des termes de l'échange pour l'économie concernée. Ce ratio de prix ne prend pas en compte les volumes d'échanges.

² Les écarts peuvent aussi résulter d'autres chocs en 2022 non-anticipés par les prévisions de la Commission et d'erreurs de prévision. Néanmoins, ces deux éléments peuvent être considérés comme d'ordre secondaire au regard de l'ampleur du choc de cette crise. Les prévisions de la Commission étaient proches du consensus à cette période.

quart à celui du pétrole brut et pour le restant, à part proche, à celui des produits de la cokéfaction et du raffinage et à celui en électricité³.

Graphiques 3 et 4 : Estimation du choc de la crise ukrainienne sur la balance commerciale (2022 vs contrefactuel - gauche) et dégradation sectorielle de la balance commerciale.



Note : L'estimation faite à gauche est obtenue en comparant le déficit commercial observé en 2022 à celui attendu avant le début de crise ukrainienne dans les prévisions de la Commission européenne réalisées en novembre 2021. Il correspond à une estimation ex-post dans la mesure où il tient compte des ajustements en volume de la demande (consommation des ménages, en intrant, comportement de stockage de gaz...) qui ont suivi le choc sur les prix des matières premières.

Cette dégradation de la balance commerciale est plus forte que le choc des termes à l'échange. Les importations n'ont pas augmenté seulement en raison de la hausse des prix, mais aussi par une hausse des volumes. Il est probable que des comportements de stockage sur le gaz liquéfié et les difficultés sur le parc nucléaire aient contribué à l'importante augmentation du volume importé d'énergie.

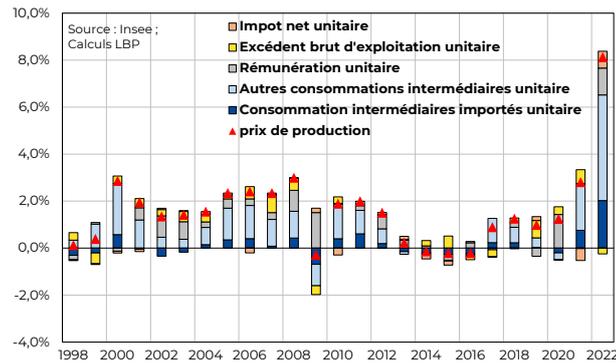
- ❖ **Ce choc sur les prix des intrants a été transmis dans les prix de vente par les entreprises. Les marges unitaires ont été stables préservant ainsi leur santé financière. Néanmoins, les effets inflationnistes n'ont pas été indolores pour les entreprises : leur pouvoir d'achat à investir a été amputé à hauteur de 40 Md€.**

Face à cette hausse du coût des intrants, les entreprises ont réagi en passant leurs coûts dans les prix de production (i.e « les prix d'usines »). **L'augmentation de 8,1 % des prix de production sur l'année 2022 provient en effet pour l'essentiel de la hausse des coûts unitaires des consommations intermédiaires** (pour environ 80 % de la hausse – cf. graphique 5) ; alors que la hausse des rémunérations y joue pour environ 15 %. Les marges unitaires⁴ n'ont ainsi quasiment pas absorbé ce choc. Les prix des importations ont contribué de manière directe à hauteur de 25 % de la hausse des prix de production. Cependant, au regard de la forte transmission des coûts dans les prix, il est probable que cette estimation soit un minorant si nous intégrons les effets indirects (i.e en tenant compte que certains intrants domestiques consommés ont vu eux aussi leurs prix augmenter du fait de la hausse des coûts des importations).

³ Habituellement exportateur net d'électricité, la France connaît un déficit d'électricité en 2022 en raison principalement de la faible production du parc nucléaire (environ 70 % du niveau historique).

⁴ Exprimée ici en point de production nominale pour permettre la décomposition.

Graphiques 5 : Evolution des prix de production et décomposition selon ses déterminants.

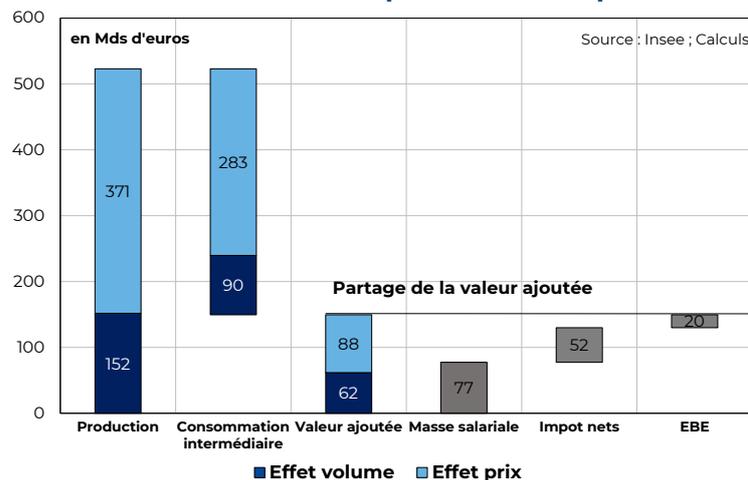


Note : pour permettre la décomposition des prix de production, chacune des composantes est exprimée pour une unité de production.

En 2022, la production nationale en valeur a augmenté de 523 Md d'euros (cf. graphique 6). Cette hausse s'explique par une hausse des volumes produits à hauteur de 152 Md€, tandis que la hausse des prix y contribue pour 371 Md€. Les consommations intermédiaires ont augmenté de 373 Md d'euros, avec une hausse des volumes de 90 Mds alors que la hausse des prix des intrants y contribue pour 283 Md€. Le gain de production qui vient d'une hausse des prix de vente (371 Md€) est supérieur à celui provenant de la hausse des prix des intrants (283 Md€). Ainsi, en moyenne sur l'économie, les entreprises ont donc plus que répercuté la hausse des coûts des intrants dans leurs prix de vente. Notons que la hausse des prix de production permet de couvrir aussi la hausse de la masse salariale (77 Md) qui permet ainsi de dégager une hausse de l'excédent brut d'exploitation (EBE ensuite) à hauteur de 20 Md d'euros. Néanmoins, en parallèle les prix de l'investissement⁵ ont augmenté de 5,1 %, ce supplément d'EBE a donc une capacité d'achat plus limitée qui a en réalité diminué de 2,9 % en 2022 en termes réels.

Ainsi le choc des prix des matières premières et des énergies en 2022 a été plus que répercuté dans les prix de vente des entreprises leur permettant de préserver leur situation financière. Néanmoins, en termes réels, les entreprises connaissent une perte de capacité d'achat en moyenne de 2,9 % sur l'année 2022.

Graphiques 6 : Evolution en Md d'euros des composantes de la production entre 2021 et 2022



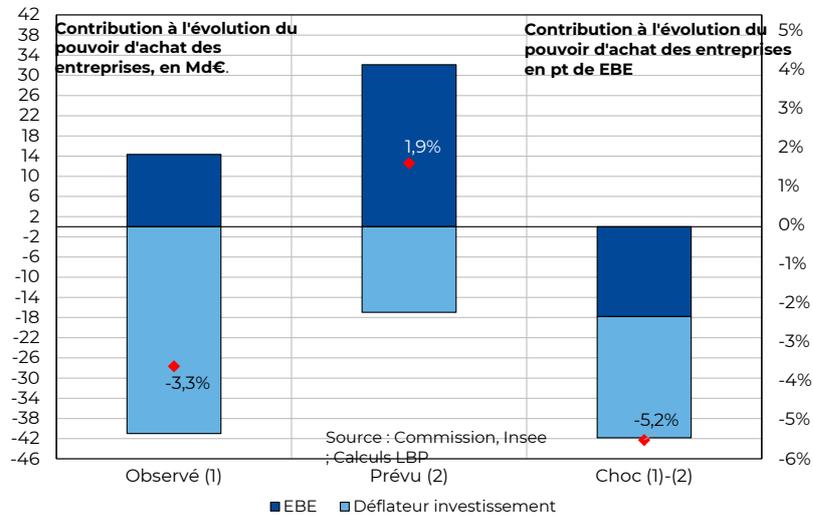
Note : Le montant de la hausse du volume de la production (152 Mds) est obtenu à partir de l'évolution du volume mesuré et exprimé au prix fixe de 2021. L'effet prix est déduit de la hausse de la valeur de production en retirant la composante liée à la hausse des volumes produits (cf. Note de conjoncture, décembre 2022 de l'Insee pour le détail calculatoire).

Si l'on compare à la situation attendue avant la guerre en Ukraine, ce choc sur les intrants et ces implications ont pesé sur les entreprises à hauteur de 42 Md€. L'EBE dans le secteur marchand

⁵ Ici, le déflateur de l'investissement des entreprises.

devait progresser de 4,0 % pour 2022, il a finalement progressé de 1,8 %, soit un choc 2,2 pts de EBE. Les prix de l'investissement devaient progresser à hauteur de 2,1 %⁶, la progression fut plus marquée : +5,1 %, soit un choc de 3,0 pts. Au total, le choc sur la capacité d'achat des entreprises peut être estimé à -5,2 pts de %, soit -42 Md€.

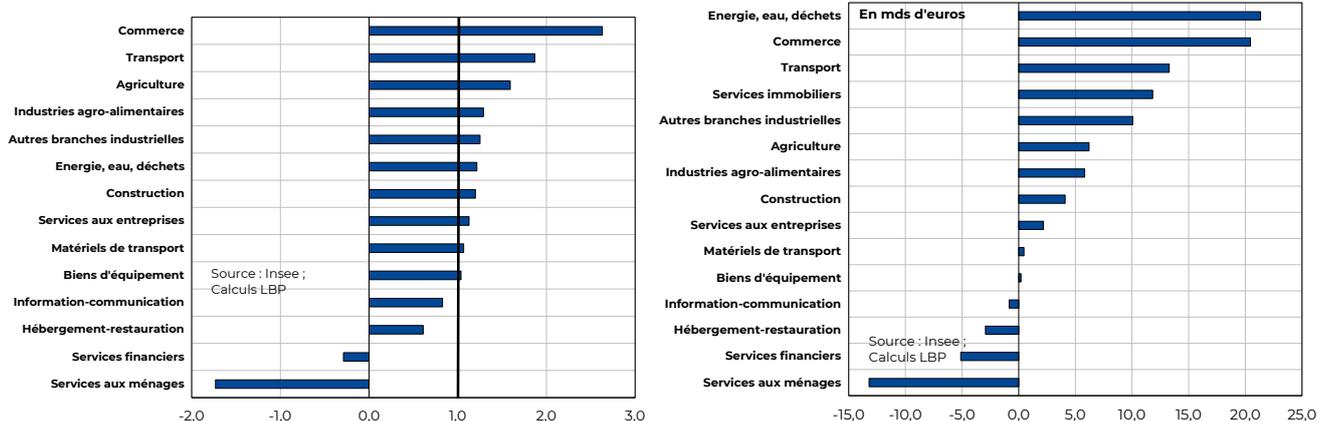
Graphiques 7 : Choc sur la capacité d'achat des entreprises.



- ❖ **L'exposition à ce choc cache en réalité de grandes disparités sectorielles. Certains secteurs ont plus que répercuté les hausses de coût dans leur prix de vente, alors que d'autres ont vu leur situation financière se dégrader nettement.**

Une grande partie des secteurs ont plus que répercuté la hausse des coûts des intrants dans leurs prix de vente (graphiques 8 et 9) ce qui leur a permis de dégager un supplément de valeur ajoutée. C'est notamment le cas dans le secteur du transport, du commerce et de l'énergie.

Graphique 8 et 9 Pass-through par secteur (gauche) et variation de la valeur ajoutée liée à un effet prix positif en 2022 (droite).



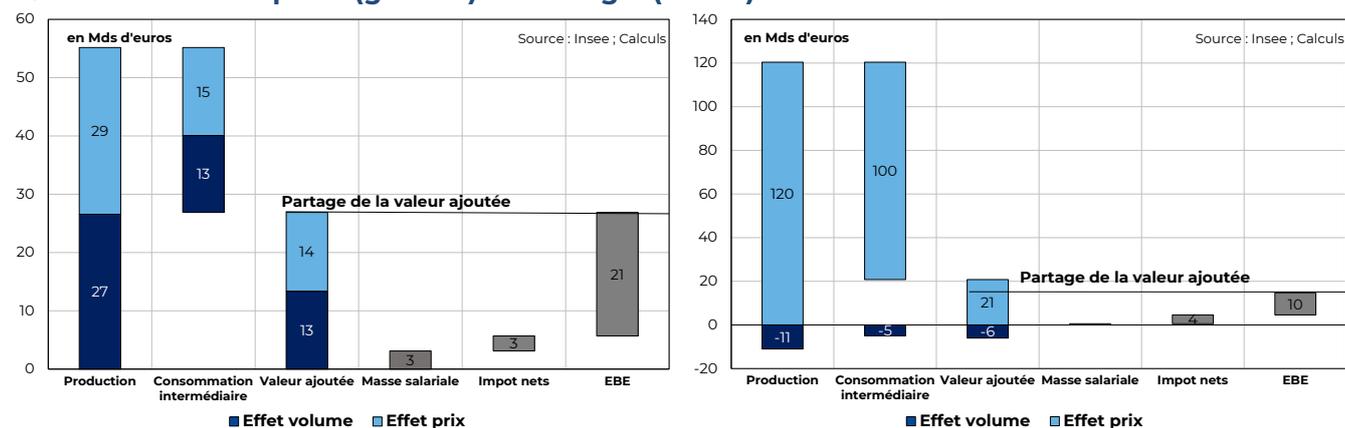
Note : Le pass-through (gauche) présenté ici correspond au ratio entre la hausse des prix de production et des prix des consommations intermédiaires. Dans le secteur des transports, pour 1 euro de hausse des consommations intermédiaires (liée à l'augmentation de leurs prix), la production nominale a augmenté de 1,86 euros. Le graphique de droite correspond à la variation de la valeur ajoutée qui est liée à un passage de la hausse prix des coûts dans les prix de production. Le secteur de l'énergie a vu sa valeur ajoutée augmenter de plus de 20Mds d'euros en raison d'une hausse des prix plus forte que celle des prix de ces intrants.

⁶ La Commission ne réalise pas de prévision sur le déflateur d'investissement. Il est supposé ici que le supplément d'inflation (au sens IPC) attendue en 2022 par rapport à 2021 est équivalent à ce qu'il aurait été attendue sur déflateur de l'investissement.

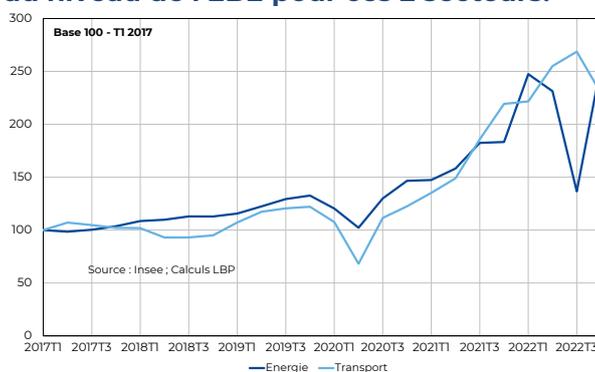
Encadré : Retour sur une année exceptionnelle pour le secteur des transports et de l'énergie

La hausse des prix de vente dans le secteur des services de transports et de l'énergie a plus que compensé la hausse des prix des intrants et des salaires, l'excédent brut d'exploitation ayant fortement augmenté par un effet prix (cf. graphique 10 et 11). Ces hausses s'expliquent principalement par la forte hausse du prix du fret en sortie de crise sanitaire ainsi que par la hausse des prix de vente des énergies. Le prix du gaz a fortement progressé en conséquence des coupures sur le gaz russe. Les prix de l'électricité ont été soutenus par la forte poussée des prix du gaz, mode de production de l'électricité sollicitée pour répondre à la dernière unité demandée, a des niveaux bien au-delà des coûts moyens de production. Pour ces 2 secteurs, l'EBE dégagé est plus deux fois supérieurs au niveau d'avant crise (cf. graphique 12).

Graphiques 10 et 11 : Evolution en Mds d'euros des composantes de la production entre 2022 et 2021 dans les transports (gauche) et l'énergie (droite).

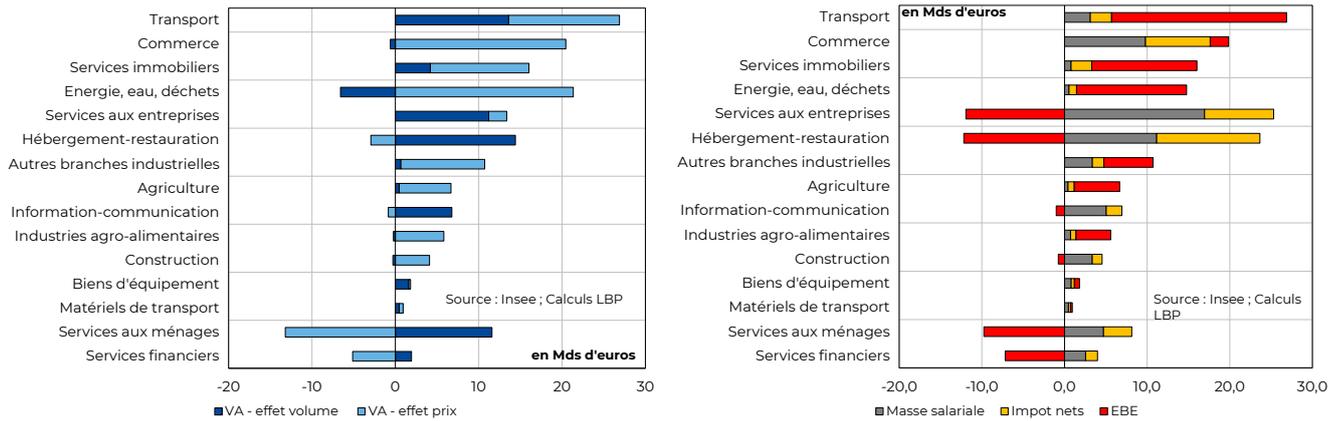


Graphiques 12 : Evolution du niveau de l'EBE pour ces 2 secteurs.



En revanche, de nombreux secteurs ont fourni un effort de marge important. C'est principalement le cas dans le secteur des services où la masse salariale a beaucoup pesé (services aux ménages, aux entreprises, hébergement-restauration – cf. graphique 13). Ces secteurs sortent de cette année 2022 avec une situation financière plus dégradée. D'autres secteurs, comme le commerce, se caractérisent par un important *pass-through* (à 2,6 ; cf. graphique 8) mais la valeur ajoutée générée a été en grande partie reversée dans la masse salariale (pour environ 50% de la valeur ajoutée).

Graphiques 13 : Décomposition de l'évolution de la valeur ajoutée en Md€ entre 2021 et 2022



Note : En bleu, la décomposition de l'évolution de la valeur ajoutée par un effet volume (foncé) ou un effet prix (clair). A droite l'utilisation de cette valeur ajoutée nette d'impôt qui est versée soit dans la masse salariale (gris) ou l'EBE (rouge).

- ❖ **Les ménages ont subi une nette hausse des prix à la consommation. La réponse des salaires, dans un contexte de marché de l'emploi dynamique et tendu, a toutefois permis de préserver leur pouvoir d'achat. En France, le bouclier tarifaire a en outre permis de limiter en partie la transmission du choc de prix vers les ménages.**

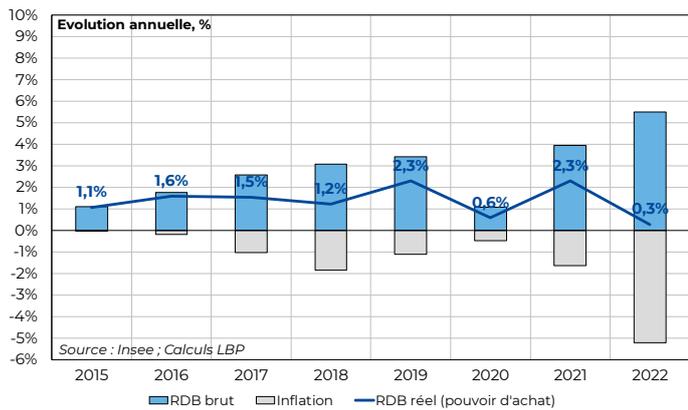
La forte accélération des prix à la consommation (IPC), à +5,2 % en moyenne sur 2022 (après +1,6 %), traduit la diffusion complète des effets de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières pour les ménages. Pour les ménages, le choc de prix de 2022 se répercute en effet *via* deux canaux : (i) la hausse du prix des importations directement affectée à leur consommation et (ii) indirectement *via* la hausse des prix de production des entreprises, qui répercutent tout ou partie du choc du prix des intrants qu'elles subissent (*cf.* partie précédente).

Au total, les ménages français n'ont toutefois pas subi de baisse de leur pouvoir d'achat⁷ : le revenu disponible corrigé de l'inflation a en effet progressé de +0,3 % en 2022 (*cf.* graphique 14). En parallèle d'une inflation dynamique, le revenu disponible brut (RDB) des ménages a en effet accéléré à +5,5 % en 2022 (après +4,0 % en 2021 et +3,4 % en 2019 ; *cf.* graphique 14). Ce dernier a notamment été porté par les revenus d'activité, qui ont augmenté avec l'évolution de l'activité mais également en réponse à la hausse des prix dans l'économie : les rémunérations ont contribué pour 6,3 pts de % à l'augmentation du revenu disponible, du fait d'un marché de l'emploi dynamique (contribution de l'emploi de 2,3 pts) et de salaires dynamiques (contribution de 4,1 pts). A l'inverse, l'évolution des impôts (impôts sur le revenu et autres impôts courants) et les transferts courants ont pesé sur l'évolution du revenu des ménages en 2022, en raison de la forte croissance des assiettes d'imposition (revenus d'activité par exemple pour l'impôt sur le revenu).

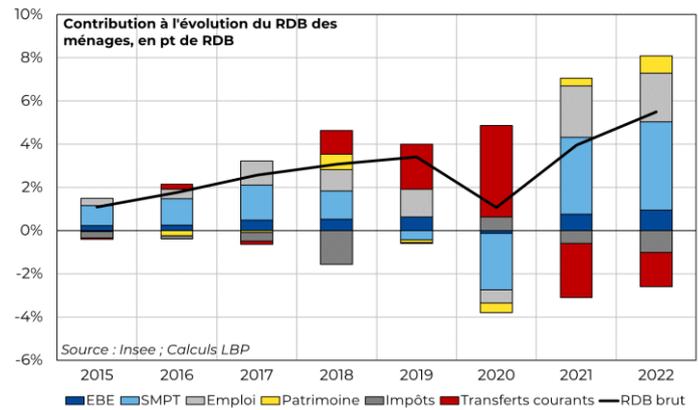
⁷ Le pouvoir d'achat présenté ici ne tient pas compte de l'évolution des unités de consommation. Alors que le pouvoir d'achat (revenu disponible réel) a augmenté de +0,3 % en 2022, le pouvoir d'achat par unité de consommation à lui diminué de -0,1 %, du fait de la croissance démographique. Il est en outre important de noter qu'une hausse du pouvoir d'achat à l'échelle de l'ensemble des ménages traduit des effets hétérogènes dans la population. Par exemple, les ménages déjà dans l'emploi n'ont pas bénéficié de la hausse des revenus liés à l'augmentation de l'emploi salarié en 2022.

Graphiques 14 et 15 : Evolution du pouvoir d'achat et du revenu disponible des ménages par rapport à l'année antérieure

Evolution du pouvoir d'achat des ménages



Evolution du revenu disponible des ménages

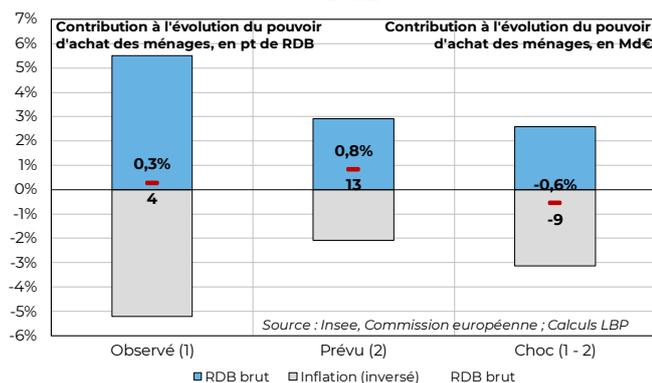


Note : Le revenu disponible est déflaté par l'évolution des prix à la consommation (inflation).

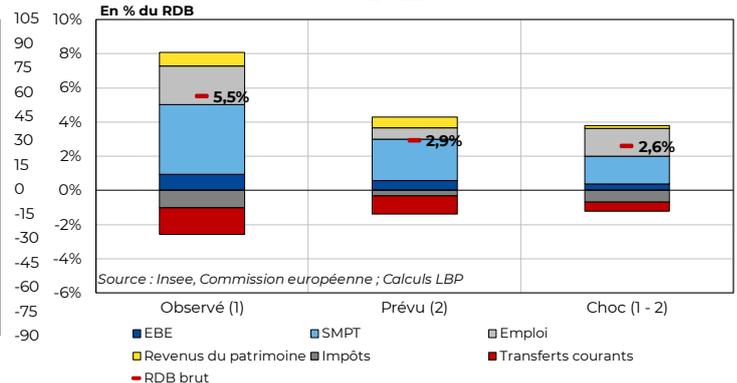
Le choc inflationniste de 2022 semble toutefois avoir pesé sur le pouvoir d'achat des ménages, à hauteur 0,6 pt de RDB, soit 9 Md€, si l'on se compare à la situation attendue avant crise. Afin de mieux appréhender les effets de la surprise inflationniste de 2022, nous pouvons comparer l'évolution du pouvoir d'achat en 2022 par rapport à ce qui était anticipé pour cette même année dans les prévisions fin 2021 (cf. graphique 16). Alors que la Commission européenne prévoyait une inflation de 2,1 % pour 2022, l'inflation a finalement atteint 5,2 %, soit un choc d'inflation de 3,1 % et donc de 3,1 pts de % sur le pouvoir d'achat des ménages. A l'inverse, l'évolution du revenu disponible a surpris à la hausse (+5,5 % contre +2,9 % anticipé fin 2021), du fait de revenus plus importants liés à la hausse des prix dans l'économie (EBE et salaires plus dynamiques qu'anticipés) et d'un marché de l'emploi qui a surpris par sa résilience. Au total, le choc de pouvoir d'achat sur les ménages peut être estimé à -0,6 pt de %, soit -9 Md€. **Hors surprise sur l'emploi, qui a soutenu à la hausse le revenu des ménages de +1,6 pt de % par rapport à ce qui était initialement prévu, le choc de pouvoir d'achat en 2022 serait de -2,2 pts de %, soit 34 Md€.**

Graphiques 16 et 17 : Chocs de pouvoir d'achat et de revenu disponible des ménages en 2022 contrefactuel 2022 prévu en 2021

Choc de pouvoir d'achat des ménages en 2022



Choc de revenu disponible des ménages en 2022

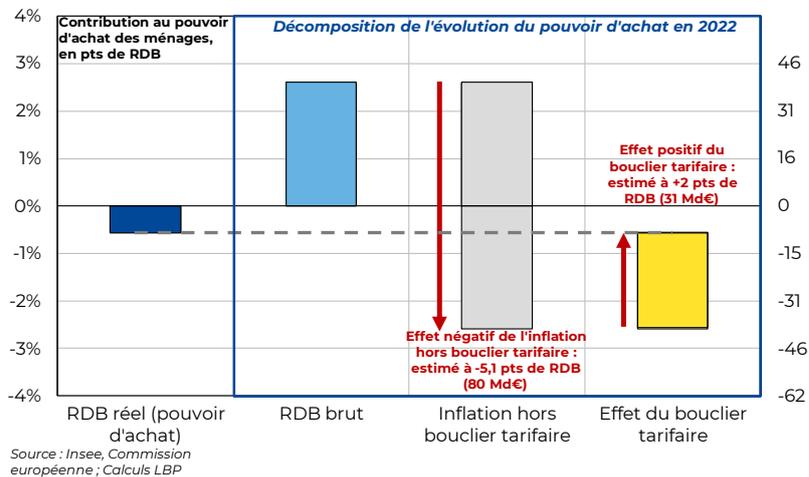


Il est intéressant de noter qu'en France, les mesures de soutien aux ménages face à l'inflation ont peu transité par des baisses d'impôt ou des transferts, mais se sont placées en amont via des mesures visant à limiter l'inflation (bouclier tarifaire par exemple). On observe en effet que les transferts courants et les impôts ont davantage pesé sur le pouvoir d'achat que ce qui était anticipé dans les prévisions de fin 2021 (cf. graphique 17). Des mesures spécifiques ont été mises en place par l'Etat (revalorisation anticipée des retraites et des prestations, chèque énergie exceptionnel, soutien aux ménages modestes chauffés au fioul), mais ont été plus que compensées par la hausse des assiettes d'imposition liées à des revenus plus importants (hausse des salaires et de l'emploi

notamment). Les mesures se sont surtout concentrées en amont, en limitant l'inflation qui aurait été plus importante autrement (cf. graphique 18) : parmi ces mesures, on note en particulier le bouclier tarifaire (limitation de la hausse des TRV du gaz et de l'électricité) et la remise carburant à la pompe. Selon les estimations de la DG Trésor, ces deux mesures auraient permis de limiter l'inflation de 2 pts en moyenne annuelle en 2022⁸. Autrement dit, le choc d'inflation aurait été de 5,1 % sans bouclier tarifaire (soit 80 Md€) et le choc de pouvoir d'achat des ménages aurait atteint 2,6 % (soit 40 Md€)

Graphiques 18 : Décomposition du choc de pouvoir d'achat des ménages en 2022

Choc de pouvoir d'achat en 2022 et bouclier tarifaire



Encadré : Des stratégies hétérogènes en Europe pour protéger le pouvoir d'achat des ménages

Les pays européens ont globalement subi un choc inflationniste majeur en 2022 : l'inflation (concept harmonisé IPCH) s'est élevée à +8,4 % en moyenne sur l'année 2022 contre 2,4 % en 2021 et 1,4 % en moyenne entre 2010 et 2019. Par rapport à ce qui était attendu dans les projections de fin 2021 (+2,1 %), cela représente un choc de pouvoir d'achat de 6 pts de RDB. Les stratégies mises en place pour préserver le pouvoir d'achat des ménages ont toutefois varié selon les pays.

En France, comme nous l'avons vu, le gouvernement a tenté de limiter la progression de l'inflation, qui a finalement été plus contenue qu'ailleurs⁹ (-2,5 pts de % par rapport à la moyenne zone euro en 2022 selon le concept harmonisé). **Le choc de pouvoir d'achat pour les ménages apparaît ainsi bien plus faible en France que dans le reste de la zone euro. En Allemagne et en Italie, le choc inflationniste a été plus vif, et les gouvernements de ces deux pays ont plutôt augmenté les transferts et prestations afin de limiter le choc de pouvoir d'achat (cf. briques rouges du graphique 20)¹⁰.** Le revenu disponible y a ainsi été plus dynamique qu'en France, mais le choc de pouvoir d'achat demeure plus marqué du fait de l'inflation. **Enfin, en Espagne, la conjugaison d'une forte inflation et d'un revenu disponible moins dynamique que dans le reste de la zone euro a entraîné un choc de pouvoir d'achat massif** (choc estimé à 5,1 pts de RDB contre 2,7 en moyenne en zone euro). A noter toutefois que des mesures redistributives ont été prises (forte hausse de l'impôt

⁸ Ces estimations ne tiennent pas compte des effets indirects, c'est-à-dire le fait que les prix de certains biens non énergétiques ou services ont moins augmenté grâce à ce bouclier. A titre d'illustration, les estimations de l'Insee tenant compte de ces effets portent l'effet du bouclier tarifaire à -3,1 pts de % sur l'inflation entre les deuxièmes trimestres de 2021 et 2022. Cf. Insee Analyses · n° 75 · Septembre 2022.

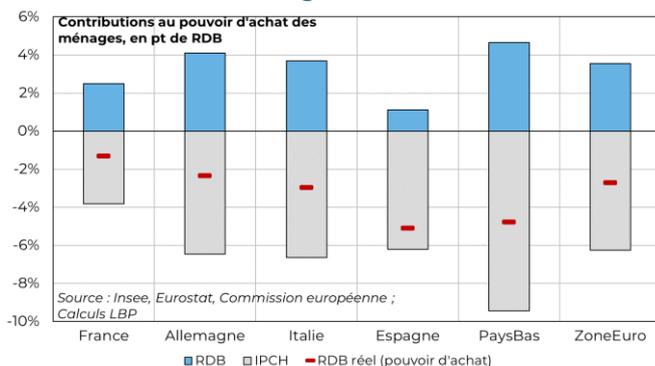
⁹ L'inflation française a également pu bénéficier du mix -énergétique français moins exposé au gaz, qui a connu un renchérissement massif après l'invasion russe en Ukraine, comparé notamment à l'Allemagne et l'Italie.

¹⁰ En Italie : aides pour le paiement des factures d'électricité, allocation ponctuelle, prime pour les abonnements aux transports publics, baisse à 5 % de la TVA sur le gaz ; en Allemagne : allocation ponctuelle, hausse des prestations sociales, indemnité chauffage, prime pour les abonnements aux transports publics.

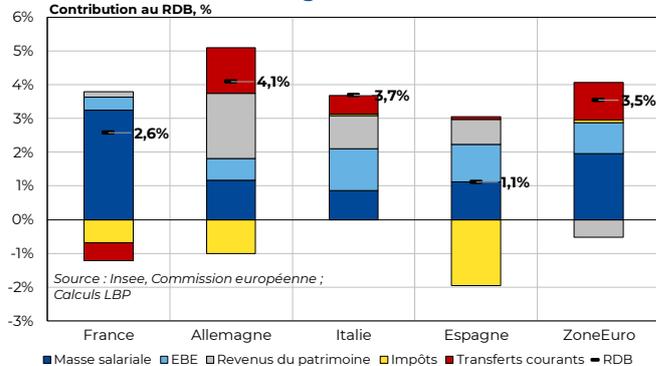
sur le revenu pour les plus riches finançant des baisses d'impôts pour les plus modestes) et que l'inflation a fortement baissé en fin d'année 2022 en Espagne après le plafonnement des prix sur le marché de gros du gaz.

Graphiques 19 et 20 : Choc de pouvoir d'achat des ménages européens en 2022 en comparaison avec le contrefactuel 2022 prévu en 2021

Zone euro - choc de pouvoir d'achat des ménages en 2022



Zone euro - Choc de revenu disponible des ménages en 2022



Note de lecture graphique de gauche : En 2022, en Allemagne, le choc de pouvoir d'achat est estimé à 2,4 pts de RDB, en raison d'un choc d'inflation de -6,5 pts de RDB et d'un choc de revenu disponible de +4,1 pts.

Note : Les chocs sont dimensionnés en comparant les prévisions d'automne 2021 de la Commission européenne (inflation, revenu disponible et ses composantes) avec les chiffres finalement observés en 2022. Pour la France, le choc est légèrement différent des graphiques précédents du fait de la mobilisation de l'indice harmonisé de l'inflation, qui se prête mieux aux comparaisons européennes.

En Allemagne, la croissance des revenus du patrimoine a surpris à la hausse en 2022, à hauteur de +2 pts de RDB. Cette surprise provient exclusivement de la croissance des revenus distribués des sociétés (dividendes) qui ont augmenté de 27 % contre 11 % en France. Les dividendes ne s'étaient en effet pas totalement normalisés en 2021 en Allemagne (-11% par rapport à 2019 ; contre +5 % en France,) et cette normalisation s'est faite en 2022.

- ❖ **L'évolution du salaire réel semble toutefois avoir été hétérogène selon le type de ménages : d'un côté, l'inflation a été plus forte pour les plus modestes ; de l'autre, la croissance des salaires a été plus dynamique pour les plus faibles revenus, surcompensant le premier effet.**

Le choc inflationniste a toutefois été hétérogène selon les typologies des ménages et aurait été plus marqué pour les plus modestes, dont le panier de consommation est davantage exposé à l'énergie. En moyenne sur 2022, l'inflation s'est ainsi élevée à 5,3 % pour les ouvriers et les employés (contre 5,2 % en moyenne pour l'ensemble des ménages), en tenant compte de leur structure de consommation¹¹ davantage exposée au choc énergétique. Les ouvriers présentent par exemple une exposition plus élevée que la moyenne aux dépenses en logement, eau, gaz et électricité (+2,1 pts de %), à l'alimentaire et boissons (+1,3 pt de %) aux dépenses de transport (+1,1 pt de %), tous trois exposés à de fortes hausses de prix. A l'inverse l'inflation a été moins élevée chez les cadres en 2022 (+5,0 %), car relativement moins exposés à ces postes de dépenses.

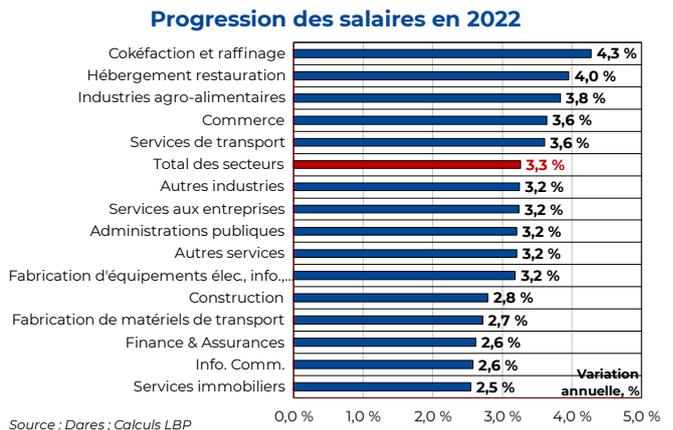
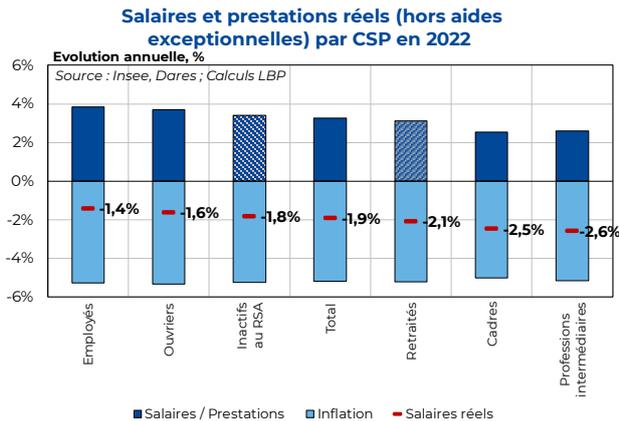
A l'inverse, les bas salaires ont globalement davantage progressé que la moyenne en 2022. D'après les données de la Dares, le salaire mensuel de base (hors primes) a progressé de +3,9 % pour les employés et +3,7 % pour les ouvriers en 2022, contre +3,2 % en moyenne dans l'économie. Au total, le salaire réel des plus modestes aurait moins diminué en 2022. Les bas salaires ont en effet profité de la hausse du Smic (+5,8 % en 2022) de manière directe ou indirecte. A l'inverse, la progression des salaires (hors primes) a été plus mesurée chez les cadres (+2,5 %) et les professions intermédiaires (+2,6 %). **Il en résulte une contraction plus marquée du salaire réel des catégories les plus aisées**

¹¹ Nous appliquons ici les écarts de structure de consommation entre catégories socio-professionnelles tels que relevé dans l'enquête « Budget des familles 2017 » de l'Insee. On suppose donc que les écarts de structures de consommation des ménages entre l'enquête de 2017 et 2022 n'ont pas évolué. Cette méthodologie a également été mobilisée par l'Insee dans sa note de Conjoncture de mars 2023.

en 2022, les divergences de progression des salaires surcompensant ceux de l'inflation (cf. graphique 21)¹². Les salariés les plus modestes ayant en outre bénéficié de mesures ciblées (chèque énergie, soutien aux ménages modestes pour le chauffage au fioul notamment), leur pouvoir d'achat a certainement été davantage préservé que la moyenne des salariés.

Enfin, la progression des salaires a été diverse selon les secteurs d'activité (cf. graphique 22). Selon les données de la Dares, le salaire mensuel de base a progressé de +3,3 % en moyenne sur 2022, mais a été davantage dynamique dans certains secteurs. C'est le cas des secteurs qui ont profité de prix de production allants (cokéfaction & raffinage, industries agro-alimentaires, services de transport) mais aussi des secteurs dont la masse salariale est très exposée à la progression du Smic (hébergement-restauration et commerce).

Graphiques 21 et 22 : Progression des salaires par CSP et par secteur d'activité en 2022



- ❖ **Les pouvoirs publics ont absorbé une large partie du choc inflationniste, ce qui s'est traduit par une réduction du déficit plus limitée qu'anticipé. Cette crise a pesé à hauteur de 26 Md€ sur les finances publiques.**

Sans les soutiens publics, le choc aurait été partagé entre les entreprises et les ménages. Les finances publiques ont absorbé une partie importante des pertes de revenu. Du côté des ménages, elles ont pris la forme de soutien au revenu (chèque énergie, revalorisation du SMIC ...) ou de contrôle des prix (bouclier tarifaire, remise prix à la pompe) pour limiter l'ampleur du choc inflationniste sur le pouvoir d'achat. Pour les entreprises, elles ont pu aussi profiter du contrôle des prix (bouclier tarifaire pour les TPE, remise prix à la pompe), limitant ainsi le choc sur les coûts, et de subventions permettant ainsi de maintenir les revenus.

Au total, ces mesures s'évaluent à hauteur de 45 Md€, soit 1,7 pt de PIB. La majorité fût à destination des ménages. Elles ont soutenu directement leur revenu à hauteur de 7,5 Md€, et ont principalement réduit l'inflation soutenant le pouvoir d'achat pour environ 31 Md€. Les aides directes aux entreprises furent plus limitées. Les entreprises énergo-intensives ont profité de subvention (1,5 Md€) et les TPE/PME ont été préservées par le bouclier tarifaire (environ 5 Md€).

¹² A noter toutefois que le salaire moyen de base, calculé par la Dares, ne prend pas en compte la progression des primes. Or, ces dernières ont été dynamiques en 2022 en raison des primes de partage de la valeur.

Tableau 1 : typologie des mesures budgétaires en réponse à la crise

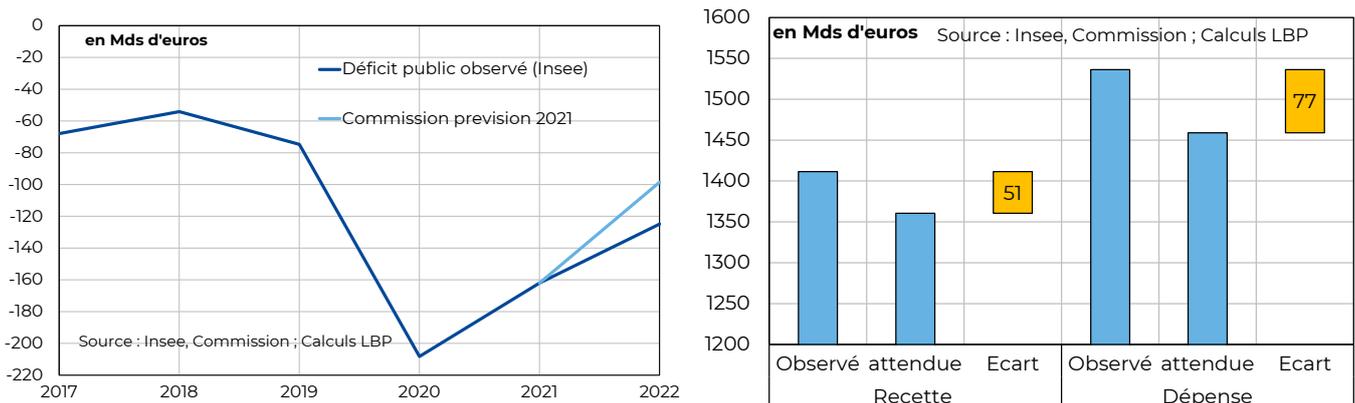
Mesures de soutien et bouclier	
(1) Aide spécifique aux ménages	
Montant en Md€	
Revalorisation anticipée des retraites et des prestations *	5,1
Chèque énergie exceptionnel	1,8
Soutien aux ménages modestes chauffés au fioul	0,2
Revalorisation du barème kilométrique	0,4
<i>Total</i>	7,5
(2) Aide spécifique aux entreprises	
Subvention aux entreprises énérgo-intensives	1,5
<i>Total</i>	1,5
(3) Maitrise des prix	
Bouclier gaz	9,5
Bouclier électricité	18,7
Remise sur les prix du carburant	7,6
<i>Total</i>	35,8
Total (1) + (2) + (3)	44,8
Total en pt de PIB	1,7

Source: Rapport Economique, Social et Financier 2023 annexé au PLF 2023

* Hors revalorisation avant mars 2022

Malgré un soutien massif de l'État pour limiter les effets de la crise énergétique, le besoin de financement des APU, c'est-à-dire le déficit public¹³, s'est réduit de 37 Md€ (cf. graphique 23). Le solde s'est réduit sur un an pour deux raisons principales : la première étant la réduction importante des aides liées au Covid sur cette période (chômage partiel, remboursement des tests Covid...) et la seconde étant l'accroissement des assiettes fiscales en raison notamment du marché du travail et des prix à la consommation très dynamiques. **En comparaison à ce qui était attendu avant la crise, le choc inflationniste de l'année 2022 a creusé le déficit à hauteur de 26 Md€.** Les recettes fiscales ont été plus dynamiques qu'attendues en lien avec le dynamisme de l'emploi et des prix à la consommation (cf. graphique 24). En revanche, les dépenses ont progressé de 77 Md€ en raison des mesures de soutiens au pouvoir d'achat et du bouclier tarifaire et d'une hausse de la charge de la dette (hausse des taux et du coût des obligations indexées à l'inflation).

Graphiques 23 et 24 : Déficit public au sens de Maastricht observé et attendu avant la crise (gauche) et décomposition recettes et dépenses publiques.



Les effets inflationnistes de la guerre en Ukraine ont amputé le revenu réel de l'économie. La répartition de cette perte est toutefois très inégale (cf. tableau 2). Les ménages au global voient leur revenu réel préservé (ce qui n'empêche pas de fortes disparités de situation au sein des ménages), soutenu par les mesures de soutien et bénéficiant d'un emploi dynamique. Les entreprises, en dépit du passage des coûts dans les prix, voient leurs revenus en terme réel

¹³ Au sens de Maastricht.

reculer de 39 Md€ et portent ainsi une grande partie de la perte au global (76 %). Enfin, les finances publiques ont absorbé une partie du choc, à hauteur de 23 %.

Tableau 2 : Répartition du choc inflationniste sur les différents agents par comparaison à un contrefactuel 2022 prévu en 2021

		Revenu total des agents	Ménages + IBLSM	Entreprises (SNF + SF)	Administrations publiques
Choc nominal	En Md€	-10	26	-33	-3
	En pts de % de RDB	-0,4%	1,6%	-9,2%	-0,5%
	Contribution au choc total de l'économie		1,0%	-1,3%	-0,1%
<hr/>					
Choc réel	En Md€ constants	-52	0	-39	-12
	En pts de % de RDB	-2,0%	0,0%	-10,9%	-2,2%
	Contribution au choc total de l'économie		0,0%	-1,6%	-0,5%
<hr/>					
Répartition du choc entre agents			1%	76%	23%

Note : Les chocs sont calibrés en comparant les évolutions du revenu disponible brut (RDB) de chaque agent entre la prévision Commission d'Automne 2021 et les chiffres Insee finalement observés. Les évolutions de revenu sont uniformément déflatées par le choc observé sur le déflateur du PIB en 2022. Pour les ménages, la surprise à la hausse du revenu disponible est en partie soutenue par celle de l'emploi – ayant contribué pour 25 Md€ à la progression du RDB par rapport à ce qui était anticipé fin 2021.

Tableau 3 : Evolution du revenu nominal et réel des agents en 2022, par rapport à 2021

		Revenu total des agents	Ménages + IBLSM	Entreprises (SNF + SF)	Administrations publiques
Evolution nominale	En Md€	122	73	-25	74
	En pts de % de RDB	4,8%	4,5%	-6,9%	13,4%
	Contribution au revenu total de l'économie		2,9%	-1,0%	2,9%
<hr/>					
Evolution réelle	En Md€ constants	46	24	-36	57
	En pts de % de RDB	1,8%	1,5%	-9,9%	10,4%
	Contribution au revenu choc total de l'économie		1,0%	-1,4%	2,3%

Direction finance et stratégie – Direction des études économiques :

[Ouvrir ce lien pour s'abonner](#)

Les analyses et prévisions qui figurent dans ce document sont celles du service des Etudes Economiques de La Banque Postale. Bien que ces informations soient établies à partir de sources considérées comme fiables, elles ne sont toutefois communiquées qu'à titre indicatif. La Banque Postale ne saurait donc encourir aucune responsabilité du fait de l'utilisation de ces informations ou des décisions qui pourraient être prises sur la base de celles-ci. Il vous appartient de vérifier la pertinence de ces informations et d'en faire un usage adéquat.